



Octobre 2023

LE SAINT ESCOBILLOIS

Votre journal d'information municipal



DANS CETTE EDITION

RÉSUMES
CONSEILS
MUNICIPAUX

NOS ANIMATIONS
NOTRE PATRIMOINE
ACTUALITÉS DE L'ÉCOLE

INFOS PRATIQUES
A VOS AGENDAS

www.saintescobille.fr



Mesdames, Messieurs,
Saint-Escobilloises, Saint-Escobillois,

Que de belles et nombreuses manifestations nous avons connues depuis le début d'année. L'engagement et la disponibilité de nos associations permettent d'accueillir des animations nouvelles telles que le bal du 14 juillet (amicale des sapeurs-pompiers Beauce et Chalouette), concours de belote (association des anciens combattants), inauguration des journées du patrimoine sous l'égide de l'agglomération. Grand merci à toutes celles et ceux qui permettent que ces événements puissent se tenir.

Par contre nous n'avons pu maintenir notre feu d'artifice pour des raisons de protection contre les incendies, et il est probable que cette date ne puisse convenir dans les années à venir.

Les prochains jours et prochaines semaines verront débiter des travaux d'envergure dans le cadre de notre contrat rural, en commençant tout d'abord par la réfection des murs de la nef de l'église; devraient suivre ensuite, courant 2024 des travaux de voiries très attendus, puis la remise en état des toitures de nos bâtiments communaux. Ces projets commencent à dater, nous devons faire preuve de patience pour en constater la réalisation. Tout ceci ne pourrait voir le jour sans les aides d'Etat, de la Région, du Département et de notre Agglomération

Ce sera aussi un renforcement et une réhabilitation de lignes électriques reliant Paponville à Guillerville en passant par La Gare jusqu'à la rue du Bois de Mérobert. Ainsi Paponville n'aura plus à subir des coupures lors du froid hivernal ou par grand vent.

Nous connaissons l'expression d'été indien :

C'est une expression issue de l'anglais « indian summer », qui évoque la période où les Indiens nomades quittaient leur campement estival, généralement sur les berges d'une rivière ou du fleuve Saint-Laurent, pour remonter vers les territoires de chasse situés à l'intérieur des terres, afin d'y passer l'hiver.

L'été indien correspond à une période de temps doux et ensoleillé qui survient après les premières gelées d'automne, le plus souvent entre le début du mois d'octobre et la mi-novembre.

Sans nul doute nous allons vivre une telle période.

Avec tout notre dévouement, très sincèrement
Votre maire, Yves VILLATE



Retrouvez nous sur le site

www.saintescobille.fr

Sur Facebook Mairie de Saint-Escobille



Communication : Valérie GALOPIN
Sindie BROLIS, Christine MAERO

Le Saint Escobillois est édité par la Mairie de Saint-Escobille

Compte rendu résumé du Conseil municipal 09 juin 2023**Elections des 3 délégués et 3 suppléants pour les élections sénatoriales du 24 Septembre 2023**

Election des délégués : Yves VILLATE, Mireille TASSEL, Valérie GALOPIN

Elections des suppléants : Ginette GIRARD, Christine MAERO, Véronique MENARD

Approbation de la Motion de l'AMRF « Zéro artificialisation Nette »

l'Association des maires ruraux de France appelle les conseils municipaux à se mobiliser pour contrer la volonté de mettre la ruralité sous cloche en matière de sobriété foncière. Le Conseil d'Administration de l'AMRF a validé le principe d'une action d'ampleur avant le vote au Parlement fin juin concernant l'objectif de réduction du rythme de l'artificialisation des sols à travers le vote d'une loi visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de « zéro artificialisation nette » au cœur des territoires.

L'AMRF dénonce une approche à sens unique qui s'affranchit de l'autre enjeu majeur : la rénovation et la revitalisation des cœurs de villages et de bourgs. Elle demande au législateur de ne pas valider des choix de l'administration visant à faire des élus locaux de simples exécutants, réduits à se conformer à l'interprétation contraignante des textes opérée par les services de l'Etat. Elle condamne cette logique d'encadrement des actions des collectivités territoriales, reflet d'un dogme étatique dépeignant les collectivités territoriales comme les premières responsables de l'étalement urbain. C'est oublié que jusque dans les années 80, l'Etat était le premier aménageur du territoire.

L'AMRF demande à ce que chacun prenne conscience de la valeur des aménités rurales et de l'importance de préserver ces divers paysages de campagnes qui font toute la richesse de nos territoires. A ce titre, elle appelle les députés à prendre le temps de bien comprendre les enjeux et les conséquences mortifères sur de nombreuses communes de leur circonscription d'élection. La motion « Zéro Artificialisation Nette » de l'Association des maires ruraux de France est approuvée par le conseil municipal.

Compte rendu résumé du Conseil municipal 2 octobre 2023**Instauration de la déclaration préalable pour les divisions foncières**

Décision de soumettre à déclaration préalable prévue par l'article L421-4 du Code de l'Urbanisme les divisions volontaires, en propriété ou en jouissance, d'une propriété foncière, par ventes ou locations simultanées ou successives qui ne sont pas soumises à un permis d'aménager, et décide de motiver la déclaration préalable si celle-ci de par sa division, importance, le nombre de lots ou les travaux qu'elle implique est de nature à compromettre gravement le caractère naturel des espaces, la qualité des paysages ou le maintien des équilibres biologiques,

cette décision s'applique sur les zones Ua, Ub, Uj, 1AU, Uz, et que conformément à l'article R115-1 du code de l'urbanisme,

- La délibération fera l'objet d'un affichage en mairie pendant un mois et sera tenue à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture,
- mention sera publiée dans un journal régional ou local diffusé dans le département,
- copie sera adressée au conseil supérieur du notariat, à la chambre départementale des notaires, aux barreaux de la zone et au greffe des mêmes tribunaux.

Le conseil Municipal décide que lorsqu'une vente ou location a été effectuée en violation des dispositions du présent article, l'autorité compétente pourra demander à l'autorité judiciaire de constater la nullité de l'acte.

Instauration d'une obligation de dépôt de permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal.

Décision d'instituer le permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal pour tous travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction citée à l'article R421-28 du Code de l'urbanisme.

Les travaux d'église débuteront le lundi 30 octobre pour une durée de 3 mois. Il est prévu une ouverture au public pour le mois de mars 2024.

Signature du Contrat Rural

La commune de Saint Escobille a obtenu une double subvention :

- La région Ile de France accorde une subvention de 200 000€ soit 40% du coût des travaux retenus répartie sur les opérations suivantes :

Travaux sur les divers bâtiments communaux pour un montant de 67 325.60€ (toiture et isolation à la Mairie, à l'école et à la bibliothèque, remplacements des radiateurs de la salle communale...)

Réhabilitation de l'église pour un montant de 16 295.60€

Travaux sur diverses voiries pour un montant de 61 778.80€

Travaux sur les divers équipements communaux pour un montant de 54 600.00€ (remplacement d'hydrants, réfection du mur du cimetière, réaménagement de la mare du bourg...)

- Le Conseil départemental de l'Essonne a attribué à notre commune une subvention à hauteur de 150 000€ pour ces mêmes opérations calculées au taux de 30% du coût des travaux retenus



Noël 2023 Les Mairies de St Esco et Plessis offrent à leurs enfants :

Marché de Noël
de 11h00 à 18h
Samedi 9 décembre

RESTAURATION
(et Lulu Burger)
Produits locaux
Artisanat Cadeaux
Animation musicale
Tombola à 16h30
Auteurs jeunesse

GRATUIT
Balades à poneys

Photos avec le Père Noël !

Rencontrez 2 auteurs :
Thaïs COUSIGNÉ et Véronique BARBOTIN se feront une joie de vous dédicacer leurs livres !

Cour de la Mairie/école - 91410 Plessis-Saint-Benoist

Un spectacle à 10h30 à la salle des fêtes de Plessis pour les enfants de St Esco et Plessis

« TRANCHE DE CIRQUE" de Bruno LANTERU avec Clowneries, Magie, Jonglerie, Musique ... et participation du public !

Des photos avec le père Noël pour les enfants de BB au CM2, avec sachet de gourmandises au chocolat

Des balades en poneys pour tous les enfants
Tombola des Exposants à 16h30

Cette année un chouette événement, avec la présence de 2 auteurs jeunesse locales et aux multiples talents :

Thaïs Cousigné (Dourdan)

Auteure de pièces de théâtre tout public et de romans jeunesse

Véronique Barbotin (Rambouillet)

Michel Breton, illustrateur

Véronique Barbotin et Michel Breton ont décidé de reverser leurs droits d'auteur et d'illustrateur à l'association Louis Carlesimo qui offre rêve et espérance aux enfants malades.

Les dessins d'arbres, fruits, fleurs et habitants du verger ont été créés par les élèves de l'Ecole élémentaire Niki de Saint Phalle de St Escobille , l'implantation a été finalisée le 30 Juin 2023.

Projet financé par le Budget participatif écologique d'île de France.



Les Amis de l'école publique – Regroupement AMPS

Bonjour à tous !

Depuis sa création, l'association « **Les amis de l'école publique** » ne poursuit qu'un seul rêve : développer et améliorer le quotidien scolaire de nos enfants.

Afin de réaliser cet objectif, nous mettons en place chaque année une multitude d'événements bénévoles. Au fil des saisons, de l'actualité et de nos idées, nous participons à dynamiser les villages du groupement (Mérobot, Authon-la-Plaine, St Escobille, Plessis-Saint-Benoist) en proposant des animations festives : vente de sapins, bourse aux jouets, après-midi « jeux de société », salon de jeux vidéos, kermesse et olympiades.

Les prochains événements prévus sont :

- Le Noël des enfants le 2 décembre 2023 à Authon-la-Plaine
- La vente de paniers personnalisés par les enfants en mars 2024.
- Les Olympiades en avril 2024 à Mérobot.
- La kermesse en juin 2024 au Plessis-Saint-Benoist.

Tous nos bénéfices sont reversés équitablement entre chaque classe des écoles pour que nos enfants puissent s'enrichir intellectuellement et physiquement.

Toutefois, nous avons régulièrement besoin d'aide pour concrétiser ces nombreux projets.

En alliant nos différentes compétences parentales, professionnelles et personnelles, nous serons à même de proposer des activités complètes et attrayantes.

Lancez-vous dans une nouvelle aventure, pour quelques heures ou pour plus longtemps et écrivez-nous en retour de mail pour intégrer notre association !

Mail : amisecole91@yahoo.fr

Facebook : Les amis de l'école publique

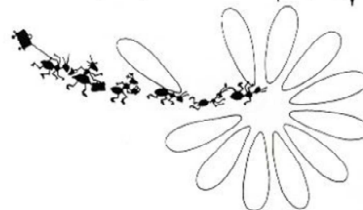
--

Les Amis de L'Ecole Publique

Suivez-Nous sur Facebook et ne ratez aucune actu!

<https://www.facebook.com/LesamisdelecolepubliqueAMPS/>

Les amis de l'école publique



"Partageons nos idées, notre bonne humeur et notre temps pour offrir de beaux moments à nos enfants"

**Bientôt dans vos boîtes aux lettres
les Bons de commande de Chaussettes et Pains d'Epices
Bon de commande des Sapins de Noël**



Inauguration de la nouvelle estrade - SEHP



Nouvelle estrade inaugurée en présence des membres de l'association, des membres du conseil municipal et d'un représentant du secteur pastoral de Dourdan, le Père Franck et quelques habitants de Saint Escobille. Cérémonie qui a débuté par des chants grégoriens, une présentation rapide de l'église, Un moment très convivial . Chacun a pu admirer le travail du menuisier. L'estrade en chêne clair met en valeur le magnifique retable du XVII^{ème} siècle.

Il faudrait maintenant remplacer le tableau dont la toile se délite de plus en plus. Un bon nettoyage délicat du retable semble aussi nécessaire. Des projets pour l'avenir.

Jean-Pierre Liénasson, président S.E.H.P

Les journées Européennes du Patrimoine – Cinéam

Pour l'ouverture des journées Européennes du Patrimoine 2023, Projection du film documentaire " Paysans Cinéastes " réalisé par Louis Aucoin, mettant en scène le monde rural des années 1930 à 1980. Cette projection a été réalisée dans l'une des magnifiques granges de la ferme de la Famille IMBAULT, ferme beauceronne typique de notre village.

Mr Pierre IMBAULT ancien maire du village (né en 1910) a filmé entre 1940 et 1949 les activités agricoles (labour, semailles, moisson, tuerie du cochon) et les fêtes traditionnelles. Quelques parties des films ont été utilisés pour la réalisation du documentaire.

Soirée organisée par la Communauté d'Agglomération Etampois Sud Essonne, en collaboration avec la commune de Saint Escobille.



MAIRIE

2 rue du Château
91 410 Saint-Escobille



Téléphone : 01 64 95 52 62
Courriel : mairieescobille@wanadoo.fr

Monsieur le Maire ,Yves VILLATE,
reçoit sur rendez-vous

Secrétaire, Estelle GARNIER

Heures d'ouvertures au public :

lundi	de 8h30 à 12h00
mardi	de 13h30 à 17h00
jeudi	de 13h30 à 18h00
vendredi	de 8h30 à 12h00
samedi	de 9h00 à 12h00



CARNET

Naissances

Lexy Anne Corinne GOMEZ née à Etampes le 2 juin 2023

Mariage

Marie Laetitia Josèphe Annie LIAGRE & Anatole Nazaïre
Noël le 3 juin 2023

Décès

Liam Paul James ELIE le 8 juin 2023
Dominique AMEHO le 12 octobre 2023



BIBLIOTHEQUE

Les bénévoles de la **bibliothèque municipale**
vous accueillent en face de la mairie de Saint-Escobille.
<http://opac-x.bibliothequesaintescobille.biblix.net/>



Permanences

Lundi de **16h à 18h**
Mercredi de **14h à 16h**
Samedi de **10h à 12h**
Fermeture pendant
les vacances scolaires



Large choix de documents : emprunter 3 livres, 3 périodiques,
2 DVD, 2CD, à la fois pour une durée de 3 semaines avec
possibilités de demandes régulières personnalisées.

AGENDA



Commémoration du 11 Novembre

Soirée Beaujolais SELS
Samedi 18 novembre

Noël des enfants
Samedi 9 décembre

Repas des Anciens
Samedi 2 décembre

Vœux du Maire
Samedi 20 janvier 2024 - 11h

BODY ZEN

Détente et bien être
Jeudi de 10h à 11h



Pour renseignements , inscriptions
Contactez : Ginette au 06 71 57 66 08
gigi_hugues@live.fr

Les Après-midis récréatives

Un jeudi sur deux, les semaines paires de 14 à 17
heures, Venez partager un moment de détente et
de convivialité à la salle communale...

Prenez contact avec :
Ginette au 06 71 57 66 08
gigi_hugues@live.fr
Françoise au 01 64 95 50 60
francoise.lienasson@orange.fr

